Un échange à propos du « Facteur H »

Le 10 novembre 2010, Sylvie Archaimbault, directrice du Laboratoire d'Histoire des Théories Linguistiques (UMR7597), a écrit à notre DAS, Cuong Le Van, le message suivant :

## Cher collègue,

Dans le cadre du dépôt d'un projet LABEX en linguistique, les pilotes du projet demandent aux directeurs de laboratoire de calculer le facteur H des personnels qui comptent s'engager dans le projet.

Je crois de mon devoir de vous informer de cette demande, ainsi que de la réponse négative que je viens d'apporter en ce qui concerne les membres de notre laboratoire, ce pour des raisons de principe. Si la réponse à une telle demande constituait, du point de vue de la direction de notre institut, une obligation, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me le faire savoir. Je reverrais alors ma position.

Avec mes remerciements, je vous prie de croire, cher collègue, en l'assurance de mon dévouement.

Sylvie Archaimbault ayant eu l'amabilité d'envoyer son message aussi à François Jacquesson, celui-ci a appuyé sa collègue, le même jour par un autre message au DAS, avec les arguments suivants :

Je m'associe à la démarche de ma collègue Sylvie Archaimbault. Pour deux raisons.

Les modes de calcul de ce « facteur » n'ont aucun caractère scientifique. D'une part ils ne sont pas produits à partir d'une base de données claire et disponible (le « calcul » le plus courant a lieu à partir de Google...) qui soit reconnue comme correcte, homogène et à jour par la discipline ; les listes de revue à partir desquelles des calculs prétendument plus sérieux (Harzing, ERIH) sont faits, sont en réalité le lieu de lobbying féroces, et régulièrement remodelées, dans l'opacité la plus totale, quand un nouveau participant au Comité responsable est nommé ; ajoutons que les éditeurs, pour des raisons financières, cherchent de leur côté, parfois avec succès, à influencer les choix. En conséquence, tant que les critères de choix des revues ou livres et des moteurs de recherches utilisés ne feront pas l'objet d'un consensus même modéré, toute utilisation est frauduleuse. Ceux qui les utilisent le font avec l'argument que « au moins ça a le mérite d'exister » ; est-ce un critère scientifique, que d'admettre qu'on abandonne tout critère ?

La seconde raison est que l'adoption de tels facteurs dans l'évaluation d'un chercheur, ou d'une collectivité de chercheurs, incite – quoi qu'on cherche à faire croire – les « évaluateurs » à se dispenser de lire les travaux. De sorte qu'on n'évalue plus la science, mais l'habileté à la placer aux endroits les plus courus. Avec cette conséquence apparemment annexe que les disciplines peu fréquentées (par exemple certaines sciences dites auxiliaires et pourtant essentielles à la recherche, en histoire ou ailleurs) seront systématiquement détruites puisque « peu lues ».

Ma collègue a donc raison de s'insurger contre l'adoption aveugle de modes non contrôlées. Elle a raison de ne pas accepter n'importe quoi, et de ne pas céder à une modernité de pacotille. Le devoir du chercheur est de conserver à l'esprit la dignité des outils scientifiques, la valeur de la démarche de la science, et le respect de ses collègues.